

# Les bénitiers, une ressource à préserver

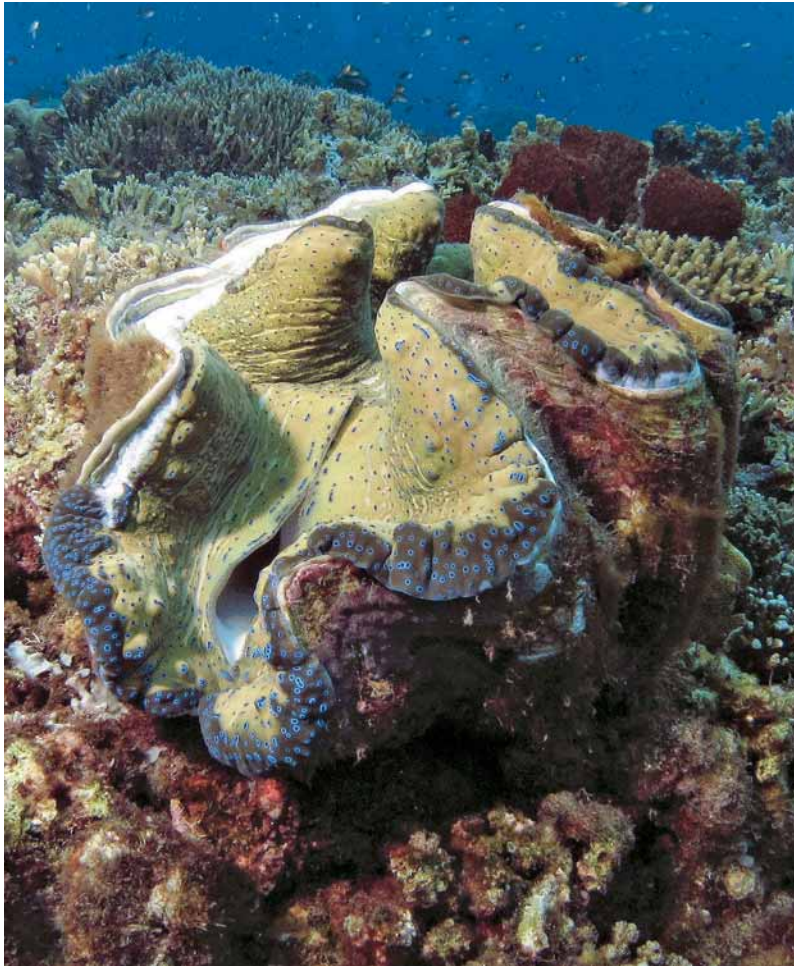
Cécile Fauvelot, Pascal Dumas et Josina Tiavouane



*Tridacna maxima* est la plus petite espèce de bénitier et la plus convoitée en aquariophilie en raison des couleurs éclatantes du manteau. © IRD/S. Andréfouët

En Nouvelle-Calédonie, comme dans de nombreux pays du Pacifique, les bénitiers constituent une ressource très convoitée et cette exploitation peut menacer la disponibilité de cette ressource, pouvant même aller jusqu'à sa disparition. Il est à noter que *Tridacna gigas*, l'espèce la plus grande, autrefois présente sur les récifs de Nouvelle-Calédonie n'est maintenant plus visible qu'à l'état fossile. D'après les statistiques officielles de l'observatoire des pêches de Nouvelle-Calédonie, les volumes de captures annuels officiellement enregistrés entre 2000 et 2014 montrent des prélèvements importants, jusqu'à 9 t/an toutes espèces confondues. Depuis 2009, des mesures de protection ont été mises en place afin d'enrayer la diminution observée des stocks. Ainsi, la pêche des bénitiers est

réglementée en province Nord (article 341-54 du Code de l'environnement) comme en province Sud (article 37 du Code de l'environnement) : les prises sont limitées à deux bénitiers par bateau et par jour pour la pêche non professionnelle (plaisancière et vivrière) et à cinq bénitiers par bateau et par jour pour la pêche professionnelle. En province des Îles, aucune loi sur la pêche de bénitier n'est appliquée, le droit coutumier kanak régulant seul cette activité. Cependant, l'absence de données statistiques au niveau spécifique empêche à l'heure actuelle toute tentative d'évaluation précise des prélèvements par espèce. C'est encore plus vrai dans le cas de la pêche de subsistance, non soumise à déclaration, et dont les impacts sur la ressource échappent à toute quantification.



*Tridacna gigas*, présente dans tout le triangle de corail jusqu'aux Salomon, a disparu des récifs et lagons de Nouvelle-Calédonie, laissant des valves fossiles très recherchées par les lapidaires. © IRD/S. Andréfouët

Malgré un effet positif (une diminution des captures) depuis la mise en place de ces réglementations, les données disponibles semblent indiquer que la ressource en bénitiers continue toujours à diminuer à cause de l'augmentation de la pression de pêche en lien avec le développement démographique du territoire.

Confrontés à l'état préoccupant de la ressource et au souhait des communautés locales de pouvoir continuer à consommer du bénitier, les gestionnaires, scientifiques et acteurs locaux doivent, plus

que jamais, unir leurs efforts pour trouver des solutions innovantes. En septembre 2009, le WWF et le service des pêches et de l'aquaculture de la province Nord ont ainsi coordonné une opération de repeuplement en bénitiers rouleurs, *Hippopus hippopus*, dans les deux aires marines protégées (AMP) cogérées de Pouébo et Hienghène. En 2012, une étude génétique réalisée dans l'AMP de Hyabé/Léjao (Pouébo) a permis d'évaluer l'efficacité de ce repeuplement et d'estimer les échelles de dispersion des larves autour de l'AMP. Coordonné par l'IRD, ce travail a montré que non seulement 22 % des bénitiers échantillonnés à l'intérieur de l'AMP sont issus de la reproduction de bénitiers de l'AMP, révélant ainsi un fort taux d'autorecrutement, mais également qu'environ un quart de ces autorecrues avaient pour parent au moins un bénitier réensemencé, démontrant l'efficacité certaine du repeuplement réalisé dans ce contexte.

Concernant l'exportation de larves, les résultats montrent que 18 % des juvéniles échantillonnés sur les récifs frangeants de chaque côté de l'AMP sont issus de la reproduction d'adultes localisés dans l'AMP, et ce jusqu'à environ 35 km. Les bénitiers réensemencés ont également participé aux exportations, avec une part de l'ordre de 30 %. Ainsi, les larves de bénitier rouleur issues des zones protégées où la pêche est réglementée s'exportent et contribuent à la résilience des populations situées dans les zones non protégées, soulignant le caractère important de ces aires marines protégées.

### Références bibliographiques

TIAMOUANE J., DUMAS P., FAUVELOT C., 2014 *Connectivité et dynamique des populations du bénitier rouleur Hippopus hippopus dans le lagon nord-est de Nouvelle-Calédonie*. Rapport final d'opération (financement WWF), 31 p.

TIAMOUANE J., 2016 *Les bénitiers de Nouvelle-Calédonie : nouvelles espèces et échelles spatiales de connectivité chez Tridacna maxima et Hippopus hippopus*. Thèse de doctorat Biologie Marine, Université Paris VI, 191 p.

Fauvelot Cécile, Dumas Pascal, Tiavouane J.

Les bénitiers, une ressource à préserver.

In : Payri Claude (ed.), Moatti Jean-Paul (pref.). Nouvelle-Calédonie : archipel de corail. Marseille (FRA), Nouméa : IRD, Solaris, 2018, p. 221-222.

ISBN 978-2-7099-2632-4